

BE-A0523\_715455\_715448\_FRE

Inventaire des papiers d'office des officiers  
comptables et des officiers de justice du  
souverain en Limbourg



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	6
Instruments de recherche.....	6
Recommandations pour l'utilisation.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
La Chambre des comptes de Brabant.....	7
Et ses officiers comptables en Limbourg.....	9
Compétences et activités.....	9
Organisation.....	11
Archives.....	13
Historique.....	13
Acquisition.....	13
Contenu et structure.....	15
Contenu.....	15
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements/compléments.....	16
Mode de classement.....	16
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	17
Première partie : Recette générale de la province.....	17
Deuxième partie : Recette des aides et subsides du duché de Limbourg....	18
5 - 34 Comptes des recettes et dépenses des aides subsides dans le duché de Limbourg et les pays d'Outre-Meuse. 1667-1778.....	18
Troisième partie : Administration du Domaine du souverain.....	21
I. Gestion du domaine du souverain au Duché de limbourg.....	21
A. Comptabilité des receveurs des domaines dans le duché de Limbourg.....	21
1. Duché de Limbourg (à l'exception du ban de Sprimont).....	21
39 - 60 Comptes des recettes et dépenses du receveur des domaines dans le duché de Limbourg. 1671-1785.....	21
63 - 71 Relevés des cens et rentes dus au Domaine et des parcelles de biens-fonds sur lesquelles ceux-ci sont affectés. [Vers 1780].....	22
65 - 67 Herve (hauts-bans).....	23
69 - 71 Neuf seigneuries.....	23
2. Comptabilité des receveurs des domaines dans la seigneurie de Sprimont.....	23
72 - 90 Comptes des recettes et dépenses du receveur des domaines dans la seigneurie de Sprimont. 1685-1785.....	23
B. Gestion des bois et forêts.....	25
1. Généralités.....	25
98 - 99 Mesurages et ventes de coupes de bois dans les forêts domaniales. 1684-1789.....	25
2. Office du wautmaître (vorstmeester) des eaux et forêts.....	26

---

a. Généralités.....	26
101 - 106 Exercice de la fonction de wautmaître par Henri-Joseph Thimus : correspondance et instructions de la Chambre des comptes ou du Conseil des finances lui adressées, copie des réponses et rapports expédiés par celui-ci. 1743-1773.....	26
b. Comptabilité des wautmaîtres.....	26
108 - 109 Comptes des recettes et dépenses ainsi que des exploits par Emmanuel de Xhénemont. 1679-1688.....	27
110 - 112 Comptes des recettes et dépenses ainsi que des exploits par Théodore-François de Reul. 1712-1733.....	27
C. Entretien de la place forte de limbourg.....	27
1. Généralités.....	27
2. Équipement de la place forte.....	28
3. Gestion du munitionnaire Théodore Grisard.....	29
126 - 127 État des livraisons faites par le munitionnaire à la garnison de la ville. 1732-1748.....	29
II. Gestion du Domaine par le receveur des domaines pour les pays d'Outre- Meuse (Dalhem, Fauquemont-Valkenburg, Rolduc-'s-Hertogenrade).....	29
130 - 142 Comptes des recettes et dépenses du receveur. 1724-1788.....	29
III. Gestion du Domaine au pays de Dalhem.....	30
147 - 158 Relevés des cens et rentes dus au Domaine et des parcelles de biens-fonds sur lesquelles ceux-ci sont affectés. [Vers 1780].....	30
IV. Gestion du Domaine dans la province de Limbourg.....	31
162 - 167 " Journaux jésuitiques de la Province ", journaux des recettes et dépenses de l'administration des biens ayant appartenu à l'ordre supprimé des jésuites. 1788-1794.....	32
V. Officiers comptables en matière de confiscations et de " cotisations " pendant la Guerre de Hollande.....	32
A. Confiscation des biens des rebelles au roi Philippe II lors des troubles arrivés à Maastricht et dans les pays d'Outre-Meuse ainsi que dans la seigneurie de Wittem.....	32
169 - 170 Comptes de Pierre Ruyschen, receveur de Fauquemont (Valkenburg) et de Dalhem, de la recette des biens meubles et immeubles dévolus au souverain à titre de confiscation " à cause des troubles passez à Sa Majesté en sa ville de Maestricht et es pays d'Oultremeuse ensemble en la seigneurie de Witthem ", et des dépenses effectuées. 1574-1576.....	32
B. Perception de " cotisations " pendant la guerre de Hollande.....	33
C. Confiscation des biens dans la province de Limbourg appartenant à des sujets du roi de France.....	33
173 - 174 Comptes de Jean-Baptiste de Lindicq de la recette et dépense des biens confisqués et saisis dans la province de Limbourg appartenant " aux sujets de la France ". 1693-1697.....	33
VI. Gestion des droits d'entrée et de sortie dans la province.....	33
A. Relations entre le receveur-général des aides et subsides, et des domaines dans la province, Massin de L'abbeye, et la chambre des comptes.....	33
B. Comptabilité de la recette des droits d'entrée et de sortie du département de herve.....	34
181 - 184 Comptes des recettes et dépense de la perception des droits d'entrée et de sortie du département de Herve. 1782-1794.....	34
Quatrième partie : Comptes des officiers de justice au duché de Limbourg et comté de dalhem.....	35
I. Duché de Limbourg.....	35

---

186 - 187 Comptes des recettes et dépenses du drossart et lieutenant des fiefs Guillaume de Gulpen. 1611-1618.....	35
189 - 198 Journaux des recettes et dépenses de la drossarderie et de lieutenance des fiefs du duché de Limbourg, par le haut-drossard du duché, Philippe, Joseph, comte de Woestenraedt. 1783-1794.....	35
II. Comté de Dalhem.....	36

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Papiers d'office des officiers comptables et des officiers de justice du souverain en Limbourg

Période:

1404-1794

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.6047

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 200.00
- Etendue inventoriée: 3.00 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Le fonds est librement consultable.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Les documents peuvent être reproduits dans les conditions prévues par le règlement en vigueur.

### *CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES*

Les " doubles " des comptes sont presque tous des registres ou des cahiers. Ceux-ci portent généralement sur le plat extérieur de la couverture la mention du nom de leur auteur, sa qualité, et les dates extrêmes de l'exercice comptable.

L'un ou l'autre registre a été légèrement endommagé par l'humidité.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Le présent inventaire annule et remplace l'inventaire précédent de D. BROUWERS, *Inventaire des archives du duché de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*.

### *RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION*

Le lecteur sera particulièrement attentif au fait que des divergences peuvent exister entre la version des comptes " originaux " (exemplaire " pour la Cour " ), conservés dans le fonds des Chambres des comptes aux Archives générales du Royaume, et celle des " doubles " (exemplaire " pour le rendant " ), inventoriés ici.

---

Histoire du producteur et des archives

## *PRODUCTEUR D'ARCHIVES*

### NOM

Les appellations de ces officiers changent évidemment selon la nature de la fonction exercée, de son ressort territorial et des autres charges dont ceux-ci sont revêtus. Pour les officiers comptables, les dénominations utilisées sont soit " Receveur général de la Duchie de Limbourch " (1405), soit " Raedt ende Rentmeester generael van Syne Majesteyt Beden en subsidien vande Provincie van Limbourg, over den ontfanck vande Domeynen van syne Keyserlijcke ende Catholieke Majesteyt in het hertogdomme van Limbourg ", soit encore " Raedt ende Rentmeester Generael van de Provincie van Limbourg, over het ontfanck van de Domeynen van syne Keyserliche en Catholieke Majesteyt in de dry landen van Overmaese, Daelhem, Valkenbourg, ende Hertogenraedt (...) ".

Parmi les receveurs occasionnels, celui, par exemple, des confiscations décrétées contre les rebelles au roi d'Espagne Philippe II en 1574-1576, s'intitule " receveur de faulquemont et daelhem, etc. ". Les gestionnaires des forêts du souverain dans le duché de Limbourg portent le titre : " Vorstmeester van ons heeren des Conincx Bosschen ende Walden inden Lande van Lemborch " ou " Vorstmestre (ou waut-maître ") des bois de Sa Majesté dans la Province de Limbourg ".

Quant aux officiers de justice, ils reprennent simplement le titre de leurs offices : " drossart ende maeure vande leenen vanden slote Stadt ende lande van Limborgh (1611) et, à la fin du XVIIIe siècle, " drossarderie de Limbourg et lieutenance des fiefs ".

### HISTORIQUE

#### *LA CHAMBRE DES COMPTES DE BRABANT*

En vertu de l'union, personnelle uniquement, et donc non territoriale, - le duc de Brabant (puis ses successeurs, les ducs de Bourgogne, les Habsbourg d'Espagne, d'Autriche ensuite) est aussi duc de Limbourg - qui reliait le duché de Limbourg et les pays d'Outre-Meuse (Dalhem, Fauquemont-Valkenburg, Rolduc-'s-Hertogenrade) au duché de Brabant, certaines institutions de ce duché étaient également compétentes sur le territoire ultra-mosan du duc brabançon.

Parmi celles-ci, une des plus importantes était la Chambre des comptes. Dès 1386, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, avait institué à Lille une Chambre du conseil, qui constitua une députation permanente et fixe du Conseil ducal ambulatoire. Une des deux sections de cette Chambre était active en matière financière. Elle prit rapidement le nom de Chambre des comptes. En juin-juillet 1404, le gouverneur-régent du duché de Brabant, Antoine, chargea trois fonctionnaires d'une mission de collecte, puis d'audition, des comptes des

officiers comptables brabançons. Parmi ceux-ci figurait le receveur-général des aides et subsides de la duchesse de Bourgogne, Marguerite de Male, pour le duché de Limbourg et les pays d'Outre-Meuse, Guillaume de Gheestem<sup>1</sup>. Ainsi était née officiellement la Chambre des comptes de Brabant. Toutefois, en Brabant, depuis assez longtemps déjà, un contrôle financier s'exerçait à un double niveau : celui du receveur-général brabançon et celui du Conseil ducal<sup>2</sup>. Par ailleurs, ce ne fut qu'en février 1407 que la compétence de cette nouvelle chambre fut étendue aux possessions ultra-mosanes du duc<sup>3</sup>.

Durant tout l'Ancien Régime, la Chambre des comptes de Brabant, englobée à partir de 1735 et jusqu'en 1786 dans la Chambre des comptes unifiée, puis absorbée dans la Chambre des comptes réformée de 1786 à 1789, exerça ses compétences sur la province de Limbourg, une des XVII provinces des Pays-Bas, et composée du duché de Limbourg et des trois pays d'Outre-Meuse déjà cités.

Cependant, elle connut un intermède important lors de la Guerre de Succession d'Espagne (1700-1714). Le 27 septembre 1703, la coalition anglo-batave s'empara de la place forte de Limbourg et occupa dès lors tout le territoire de la province. Le 19 novembre suivant, les alliés transféraient la souveraineté sur celle-ci à l'archiduc d'Autriche, Charles III, les Provinces-Unies gardant cependant l'administration militaire. Le 6 décembre de la même année, le comte Philippe-Louis de Zinzendorff, plénipotentiaire de Charles III, procédait à l'inauguration de son maître en tant que nouveau duc de Limbourg. Isolé du Brabant, alors toujours aux mains de Philippe V d'Anjou, le Limbourg n'était plus en mesure de relever de la Chambre des comptes anjoulaise qui était née, en juin 1702, de la fusion des Chambres des comptes de Flandre et de Brabant. Pour pallier cet inconvénient, Zinzendorff créa, le 3 février 1705, un organe distinct, dénommé "Chambre supérieure", appelé à exercer les compétences judiciaires, administratives et financières du Conseil des Finances et de la Chambre des comptes<sup>4</sup>. Cette "Chambre supérieure" était compétente pour juger en dernier ressort des matières concernant les domaines, tonlieux, droits d'entrée et de sortie et devait assurer l'administration des domaines, droits et régaux du souverain dans le duché de Limbourg et les pays d'Outre-Meuse. Une ordonnance ultérieure, du 18 septembre 1714, émanant du gouverneur de la province, le comte de Valsassine, déclarait que l'exercice de ses compétences judiciaires se ferait selon les directives données au Tribunal souverain de Limbourg qui avait été créé à la même époque, tandis que pour les financières, le nouvel organe calquerait son fonctionnement sur celui de la Chambre des comptes de Brabant<sup>5</sup>.

Après la signature des traités d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714), qui mettaient fin à la Guerre de Succession d'Espagne, les provinces de Brabant et de Limbourg furent à nouveau réunies sur le plan institutionnel, le 28 juillet

1 Cfr l'exemplaire d'un de ses comptes conservé dans le présent fonds sous le n°1.

2 A. UYTTEBROUCK, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, (Université libre de Bruxelles. Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres, t. 59), Bruxelles, 1975, t. 1, p. 388.

3 A. UYTTEBROUCK, *op. cit.*, t. 1, pp. 401-402.

4 *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, troisième série*, éd. L.-P. GACHARD, t. II, Bruxelles, 1860, p. 617.

5 *Op. cit.*, t. II, p. 554.



---

1717 et une dépêche du même jour de l'empereur Charles VI au prince Eugène de Savoie, gouverneur général des Pays-Bas, lui enjoignait d'y supprimer notamment la " chambre de mes domaines et finances " <sup>6</sup>. Le 1er octobre suivant, le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire, faisait savoir, par dépêche à la Chambre des comptes en Brabant, qui avait été rétablie en janvier 1706, qu'elle était à nouveau compétente pour le contrôle des finances en Limbourg <sup>7</sup>. Il apparaît cependant que celle-ci n'avait pas attendu l'ordre impérial pour y reprendre ses activités : dès mai 1716, elle avait procédé à l'audition des comptes du receveur-général en Limbourg. Toutefois, la " Chambre " continua à fonctionner jusqu'à la fin du mois d'août 1717 <sup>8</sup>.

### *ET SES OFFICIERS COMPTABLES EN LIMBOURG*

Comme dans les autres provinces Pays-Bas, la Chambre des comptes disposait sur place, en Limbourg, d'officiers, les uns comptables, qui assuraient, selon leur qualification, soit la gestion du domaine princier et l'administration de sa recette, soit la rentrée des aides et subsides dus au souverain, soit la comptabilité les autres, officiers de justice, qui exerçaient leur office sous le contrôle de celle-ci.

Les activités des receveurs-généraux en Limbourg, que ce soient ceux des domaines ou ceux des aides et subsides, remontent déjà à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, époque de l'achèvement de la mainmise sur la région par les ducs de Bourgogne. Ces receveurs-généraux poursuivront leurs activités jusqu'à l'extrême fin de l'Ancien Régime.

Dans le duché de Limbourg en particulier, un autre office, celui de wautmaître des eaux et forêts du prince, apparaît dès 1460. Il dépend du receveur-général des domaines.

Sur le plan judiciaire, le duché de Limbourg et chacun des trois pays d'Outre-Meuse sont dotés, dans le courant des XIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, d'une Haute cour de justice, présidée par un drossart, puis haut-drossard, qui cumule cette fonction avec celle de châtelain et de lieutenant des fiefs et parfois même, avec celle de mayeur. Progressivement, il est devenu le représentant direct du prince, puis souverain. Ses compétences judiciaires s'étendent aux matières criminelles. Les registres de leur comptabilité remontent respectivement à 1405, 1408, 1525 et 1544.

### COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Dans le domaine administratif, en raison de la relative étendue en Limbourg, du domaine princier, puis du souverain, la surveillance que la Chambre des comptes exerce sur les officiers comptables est importante. Les bois et forêts, surtout dans l'Est du duché, au premier rang desquels il faut ranger l'Hertogenwald, ont entraîné la création d'un office tout à fait particulier, celui

---

6 Op. cit., t. III, p. 67.

7 Op. cit., t. III, pp. 78-79.

8 E. AERTS, op. cit., p. 154 et note 314.

de wautmaître (ou vorstmeester) des eaux et forêts. Les compétences de celui-ci étaient doubles : économique d'une part, puisqu'il lui incombait de gérer la conservation et l'exploitation des bois et forêts du duc : marquage des cantons forestiers, vente des coupes de bois, plantations, entretien des chemins ; judiciaire d'autre part, car il était également tenu de poursuivre les délinquants - habitants du duché ou étrangers - qui se livraient illégalement à des coupes de bois, au pâturage de leur bétail. Cette dernière attribution s'effectuait en collaboration avec la Chambre des tonlieux et des droits d'entrée et de sortie de la province.

L'attribution la plus importante de la Chambre des comptes consistait dans le contrôle et la vérification de la comptabilité des officiers comptables. En Limbourg, ce sont le receveur des aides et subsides, celui des domaines, avec celui de wautmaître, celui du drossard, puis du haut-drossard de ville et du duché de Limbourg. Viennent s'y ajouter, selon les circonstances, l'un ou l'autre receveur occasionnel, au mandat bien précis.

La procédure suivie par la Chambre des comptes a déjà été décrite. Pour la facilité du lecteur, nous la reproduisons ici. " Elle comportait trois phases : la reddition, l'audition et la clôture des comptes. Lors de la première étape, l'officier comptable, son procureur ou son successeur déposait dans les bureaux de la Chambre des comptes un double de son ou de ses comptes avec les pièces justificatives en annexe. La comptabilité était ensuite minutieusement contrôlée et annotée, rubriquée par rubrique, poste par poste. Les cas douteux ou les procédures qui exigeaient des éclaircissements étaient résolus en deuxième instance lorsque l'officier était entendu (" ouï). Cette audition une fois satisfaite, le compte était clôturé lors de la troisième phase : les postes en nature étaient convertis en valeurs monétaires, toutes les sommes étaient uniformisées dans une monnaie de compte unique, les totaux étaient calculés et le bilan dressé. Le compte était alors déclaré clos et le fonctionnaire déchargé de sa responsabilité comptable. Si au cours de l'audition des questions restaient sans solution, l'officier était envoyé au " grand bureau " de l'institution. Il s'agissait d'une réunion spéciale où, en plus du président et des maîtres, des membres du Conseil des finances (...). Si à l'examen, des confusions, voire des irrégularités de la part de l'officier comptable étaient mises en évidence, des poursuites judiciaires étaient entamées. Pour des petites infractions, la Chambre prononçait elle-même des peines financières et disciplinaires. <sup>9</sup>"

Enfin, il faut dire un mot ici de la question des droits de douane que l'on appelait droits d'entrée et de sortie <sup>10</sup>. Instaurés au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, en lieu et place des licences (" licentes ") qui avaient été créés dans le cadre de la lutte contre les Provinces-Unies, leur perception fut d'abord confiée au conseiller et receveur général des domaines du souverain <sup>11</sup>. Comme tous les officiers comptables, celui-ci devait rendre compte de son action en cette matière à la Chambre des comptes en Brabant. Dans la seconde moitié du

---

9 E. AERTS, La Chambre des comptes de Flandre, dans Les institutions centrales du gouvernement central des Pays-Bas habsbourgeois, t. II, pp. 612-613.

10 À ce propos voir G. BIGWOOD, Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens. Étude historique de législation financière, Bruxelles, 1900, p. 218-295.

11 Voir le n° 177 du présent inventaire.

XVII<sup>e</sup> siècle, le Conseil des finances élargit ses activités au domaine économique, et notamment à la gestion des droits de douane. L'administration de ceux-ci est confiée, sauf en cas d'amodiation, à un bureau subalterne au sein du Conseil des finances, " le bureau de régie des droits d'entrée et de sortie ". Le Limbourg forme un département douanier distinct : il correspond exactement au territoire de la province. C'est le département de Navagne, transféré ensuite à Herve, tout comme le bureau principal du département. Les droits d'entrée et de sortie se révèlent d'une perception difficile dans la province de Limbourg en raison de sa position d'enclave et suscitent une opposition acharnée de la part des États de Limbourg. Très vite, ceux-ci obtiennent du gouvernement central de très larges exemptions de ces droits de façon à favoriser les échanges commerciaux avec les pays voisins dont la province est entourée <sup>12</sup>. Comme dans les autres provinces des Pays-Bas, leur levée est confiée en Limbourg à un grand nombre d'employés des douanes, répartis sur toute la province en brigades, et appelés " buralistes ". Régulièrement, les États se plaignent auprès des organes du pouvoir central de l'irrégularité des droits d'entrée et de sortie au regard du statut privilégié accordé aux habitants de la province en ce domaine, et dénoncent le comportement, jugé abusif, des contrôleurs affectés à la perception de ces droits.

Republiant la teneur de l'instruction du gouverneur-général, le comte de Monterey, donnée le 26 avril 1672, le comte de Valsassine, dans son ordonnance du 11 septembre 1714, prie ensuite les juges de se conformer ponctuellement aux tarifs, listes, traités d'amodiation émanés du souverain au fait de la perception des droits d'entrée et de sortie <sup>13</sup>.

Pour traiter les nombreux conflits que ne manquerait pas de susciter celle-ci, des juges particuliers sont désignés par le Conseil des finances, pour chacun des départements douaniers <sup>14</sup>. Nous sommes très mal renseigné sur ceux-ci et leur activité n'a pas entraîné apparemment la création d'un fonds d'archives.

## ORGANISATION

La Chambre des comptes en Brabant était placée, depuis 1531, sous la tutelle du Conseil des finances. Ceci explique la présence, dans les papiers du wautmaître de Limbourg par exemple, de nombreux documents émanant de ce dernier organisme.

Nous avons précisé plus haut que la Chambre des comptes disposait en Limbourg de receveurs et d'officiers de justice particuliers qui étaient attachés soit à l'ensemble de la province, soit à une de ses composantes.

---

12 G. BIGWOOD, *Op. cit.*, p. 235-237. - La réglementation relative au Limbourg était tellement touffue qu'elle fut rassemblée dans un opuscule, d'abord imprimé à Herve (chez Lambert Thonon) et intitulé *Arrêts, décrets et ordonnances en matière des droits d'entrée et de sortie pour la province de Limbourg*, Bruxelles, Georges Fricx, 1731, in-4o. - *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, troisième série, éd. L.-P. GACHARD, t. IV, Bruxelles, 1877, p. 406.

13 *Op. cit.*, éd. L.-P. GACHARD, t. II, 1867, p. 546.

14 Ph. MOUREAUX, *Les préoccupations statistiques du gouvernement des Pays-Bas autrichiens et le dénombrement des industries dressé en 1764*, Bruxelles, 1971, p. 103-105, 107-108.

La gestion du versement des aides et subsides au bénéfice du souverain était organisée, en Limbourg, à l'échelle de toute la province, soit du duché du même nom et des trois pays d'Outre-Meuse (Dalhem, Fauquemont-Valkenburg, Rolduc-'s-Hertogenrade). Un receveur-général des aides et subsides de Sa Majesté dans la province de Limbourg s'en acquittait. Il cumulait parfois cette fonction avec celle de receveur des domaines du souverain.

L'administration du domaine de ce dernier, par contre, s'est effectuée à l'échelle de chacune des composantes de la province, depuis le début et jusqu'en 1786. Au début de l'année suivante, avec la réforme de la Chambre des comptes, la gestion des matières domaniales passa au Conseil des finances, puis, à partir du mois de mai jusqu'à fin 1789, au Conseil du gouvernement général.

C'est dans le duché de Limbourg que le domaine royal était le plus étendu et le plus riche. Il comprenait surtout les bois et les forêts, dont l'importante Hertogenwald, et les gisements calaminaires de la Montagne de La Calamine (Kelmis).

Pour la gestion des premiers, nous avons évoqué plus haut la création de l'office de wautmaître des eaux et forêts de Sa Majesté dans la province de Limbourg. Celui-ci tenait sa nomination de la Chambre des comptes mais était placé sous une double tutelle : celle de cet organisme et celle du Conseil des finances. Il s'entourait de gardes forestiers, il était chargé de leur recrutement et de veiller à leur comportement. Sa tâche essentielle était la surveillance et la conservation des étendues boisées du souverain dans la région.

L'exploitation des seconds a laissé apparemment peu de traces.

L'entretien de la place forte de la ville de Limbourg, tout comme son équipement et les relations avec la compagnie d'invalides qui y tenait lieu de garnison, étaient confiés à un fonctionnaire, appelé "munitionnaire de Limbourg". Celui-ci assurait une fonction de brigadier dans l'Hertogenwald voisine. Il recevait ses instructions du Conseil des finances et du conseiller-receveur général dans la province qui cumulait la recette des domaines et celle des aides et subsides.

Le ban de Sprimont, un des noyaux du domaine primitif des premiers ducs de Limbourg, a longtemps fait l'objet d'une administration distincte. Cette particularité apparaît lors du rachat de son engagère, en 1587, par les habitants<sup>15</sup>. Elle disparaît en 1787. Toutefois, dans la pratique, c'était le même receveur que dans le duché.

Les trois pays d'Outre-Meuse (Dalhem, Fauquemont-Valkenburg, Rolduc-'s-Hertogenrade) sont dotés chacun d'un receveur des domaines particulier : les comptes de ceux-ci débutent respectivement en 1393, 1439 et 1473. En fait, les receveurs sont souvent les mêmes personnes. À partir de 1733 et jusqu'en 1786, il n'y a plus qu'un seul receveur pour les trois pays et leur comptabilité, bien que restée distincte, est réunie en seul volume.

---

15 Dans l'inventaire de Gachard, les comptes généraux des domaines du duché de Limbourg sont mêlés, sous la même rubrique, avec ceux particuliers du ban de Sprimont. L.-P. GACHARD, Inventaire des archives des Chambres des comptes, Bruxelles, t. 1, 1837, p. 102-103.

---

## ARCHIVES

### HISTORIQUE

Les archives inventoriées dans le présent inventaire proviennent essentiellement du fonds des archives des Chambres des comptes conservées aux Archives générales du Royaume à Bruxelles. Elles sont donc nées au sein de cette institution et en ont suivi les tribulations. En réalité, il s'agit, pour la plupart, de " doubles ". Dans la procédure d'audition et d'approbation des comptes des officiers comptables et des officiers de justice pratiquée par la Chambre des comptes, ces derniers étaient tenus de déposer à la Chambre un deuxième exemplaire de leurs comptes. Celui-ci était appelé " pour le rendant ". Comme l'exemplaire destiné à la Chambre, appelé lui " pour la Cour ", on y apportait exactement les mêmes annotations et remarques et il devait également être revêtu des signatures légales et être validé. En général, il était alors versé dans les archives de la Cour et pouvait être invoqué en cas de contestation.

À côté de ces exemplaires officiels des comptes, figurent dans le présent inventaire de documents que l'on peut qualifier de " papiers d'office " de l'un ou l'autre officier comptable : ceux-ci ne proviennent pas semblent-ils, du fonds de la Chambre des comptes de Bruxelles mais sont très probablement restés dans les mains de leurs producteurs. Il s'agit de deux wautmaîtres - Gaspar-Antoine-Joseph de Reul et de son successeur, Henri-Joseph Thimus - et du munitionnaire de la ville de Limbourg, Théodore Grisard. Ce dernier, qui était aussi brigadier forestier dans l'Hertogenwald, fut assassiné dans l'exercice de ses fonctions <sup>16</sup>.

### ACQUISITION

Comme mentionné ci-dessus, les " doubles " en provenance de la Chambre des comptes de Bruxelles, ont été transférés aux Archives de l'État à Liège, à l'initiative de l'Archiviste général L.-P. Gachard, le 2 février 1858. D'autres transferts ont suivi entre le 15 septembre 1866 et le 15 janvier 1870 ; ils furent encore complétés par d'autres en 1956 <sup>17</sup>.

Lors de l'arrivée au dépôt de Liège, ces documents furent versés dans le fonds dénommé " Archives du duché de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse ", sous les cotes 220 à 308.

Nous ignorons la date et le mode d'acquisition des papiers de deux wautmaîtres et du munitionnaire mentionnés ci-dessus. Toutefois, Joseph Thisquen, historien de la ville de Limbourg, précise dans l'article qu'il a

---

16 Joseph THISQUEN a fait revivre ce drame dans un long article publié dans Archives verviétoises. Bulletin des Chroniques archéologiques et Documentation, t. III (XIe année.- n°59 - 1er trimestre 1953 : la date et la numérotation sont erronées), p. 29-52. L'auteur signale avoir évoqué les activités de Th. Grisard comme munitionnaire, cette fois, dans la même revue aux nos 55 et 56, dont nous n'avons pu consulter un exemplaire.

17 E. AERTS, op.cit., pp. 292-294

consacré, en 1953, à ce dernier <sup>18</sup> que les archives le concernant sont en sa possession. Il est fort probable que ces documents firent partie du lot d'archives que déposa aux Archives de l'État à Liège, en juin 1964, son fils, Jean. On retrouve d'ailleurs dans le " fonds " auquel cette collection d'origine familiale a donné naissance, sous la cote 173, le dossier du procès des assassins de Th. Grisard utilisé alors par Joseph Thisquen <sup>19</sup>.

---

18 Cfr supra, note 16.

19 J. PIEYNS, Inventaire du fonds Thisquen, Bruxelles, 1965, p. I et 31.

---

## Contenu et structure

### CONTENU

Les documents inventoriés dans le présent inventaire sont donc constitués de papiers d'office des receveurs et d'officiers de justice du souverain attachés à la province de Limbourg. L'essentiel de ces papiers consiste dans le deuxième exemplaire des comptes - celui du " rendant " - de ces receveurs et officiers. En premier lieu sont présentés les comptes des recettes et dépenses du receveur-général dans la province des aides et subsides versés au souverain, viennent ensuite ceux du receveur-général des domaines du souverain : ceux-ci sont distincts pour le duché de Limbourg, avec un compte particulier pour le ban de Sprimont, et les trois pays d'Outre-Meuse. Les revenus domaniaux sont variés. La majorité consiste en redevances sous forme de cens ou de rentes, en nature ou espèces, dues au domaine, en général en raison d'aliénation par le souverain, en faveur de particuliers, de parcelles de biens-fonds domaniaux mais aussi de biens communaux, ce qui renseigne sur le mouvement de mise en valeur des terres, et leur enclosure, phénomène particulièrement important dans l'actuelle région du pays de Herve. On s'attachera aussi aux redevances dues pour des concessions d'octroi en vue de la construction de moulins, d'usines, etc, ce qui peut éclairer la naissance d'activités industrielles. Intéressantes également les redevances perçues en échange du rachat par les communautés villageoises de certains droits seigneuriaux, toujours détenus par le souverain, comme les droits de morte-main, de banalité, etc. Distincte des documents comptables, la documentation relative à la gestion des bois domaniaux - surtout l'Hertogenwald - ainsi qu'à l'exploitation des mines de La Calamine (Kelmis) fournira de nombreux renseignements. La remarque vaut aussi pour celle relative aux activités du munitionnaire de la place forte de Limbourg.

Quant aux comptes des confiscations, si le compte concernant celles décrétées contre les " rebelles " au roi d'Espagne Philippe II en 1574-1576 est connu par ailleurs, ceux relatifs aux saisies opérées, en 1693-1697, sur des biens, mobiliers et immobiliers, détenus dans la province par des ressortissants français, ne semble pas avoir d'équivalents.

Les exemplaires des quelques comptes d'officiers de justice - il s'agit du drossard, puis du haut-drossard du duché de Limbourg - sont évocateurs du rôle joué par ce fonctionnaire important, pourvu d'attributions administratives et judiciaires, et de la pratique judiciaire en usage dans le duché, tant au début du XVII<sup>e</sup> siècle qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>.

### Langues et écriture des documents

Les " doubles " des comptes des officiers comptables ou de justice sont rédigés en français ou en néerlandais, selon, sans doute, la langue usuelle de leur auteur. Plusieurs comptes sont rédigés simultanément en français ou en néerlandais, selon que les biens sur lesquels les redevances étaient perçues étaient situés dans la partie romane ou germanique de la région.

L'écriture en est généralement très lisible, surtout évidemment pour les XVIIe et XVIIIe siècles.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Aucune élimination n'a été effectuée par nos soins.

### *ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS*

En principe, il ne devrait plus y avoir d'accroissement futur.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Comme déjà indiqué, l'essentiel de documents inventoriés ici est constitué des " doubles " des comptes des officiers comptables ou de justice du souverain attachés à la province de Limbourg. Lors de leur transfert, à partir de 1858, par les Archives générales du Royaume à Bruxelles aux Archives de l'État à Liège, ces " doubles " furent englobés dans le fonds dénommé " Duché de Limbourg et pays d'Outre-Meuse ", inventorié par Dieudonné Brouwers, sans doute au tout début du XXe siècle ; cet inventaire avait pour titre *Inventaire des archives du duché de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse*; en 1994, il a fait l'objet d'une réédition dans la série *Archives de l'État à Liège. Instruments de recherche à tirage limité*, 28. En 1953, le fonds fit l'objet d'une remise en ordre par J. Ernst, garde de collections.

Ce fonds était en réalité un agglomérat hétérogène d'archives issues de différents producteurs bien distincts. Nous en avons extrait notamment ces " doubles " pour en former un nouveau fonds, que nous avons complété par d'autres papiers de gestion de ces officiers, et qui doit être vu désormais comme un fonds de papiers d'office de ces derniers. Quant aux documents de gestion que nous venons de mentionner et dont nous ignorons le mode précis d'acquisition, ils figuraient auparavant dans la cinquantaine de liasses de pièces non classées que comptait le fonds précédent du duché de Limbourg. Pour le classement de ces " doubles ", nous avons repris la structure en chapitres distincts selon la nature de ses comptes, telle que L.-P. Gachard l'avait adoptée dans son inventaire des archives des Chambres des comptes. Par ailleurs, nous avons ventilé les documents de gestion des wautmaîtres du duché, du directeur des mines de La Calamine (Kelmis) et du munitionnaire de la place forte de Limbourg en fonction de leurs compétences respectives, en les plaçant sous la rubrique " Domaine du duché de Limbourg ".



## Description des séries et des éléments

- |   |   |          |
|---|---|----------|
| 1 | PREMIÈRE PARTIE : RECETTE GÉNÉRALE DE LA PROVINCE<br>Comptes des recettes et dépenses par Guillaume de Gheestem (ou<br>Gheetsem), receveur général du duché de Limbourg. 24 juin 1404-<br>21 mars 1405. | 1 volume |
| 2 | Comptes de Benoît de Pardieu, receveur 30 septembre 1476-30<br>septembre 1477.  | 1 volume |
| 3 | " État de la recette de Limbourg ". 1er octobre 1484-30 septembre<br>1485.  | 1 cahier |

---

DEUXIÈME PARTIE : RECETTE DES AIDES ET SUBSIDES DU DUCHÉ DE LIMBOURG

- 4      Compte des dépenses par Jean van Daelhem, receveur du duché de Limbourg, d'une aide de 3 000 vieilles couronnes accordée à l'occasion de la joyeuse entrée de Philippe, duc de Bourgogne, et du mariage du comte de Charolais, son fils. 1445-1446. 1 cahier
- 5 - 34 COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSES DES AIDES SUBSIDES DANS LE DUCHÉ DE LIMBOURG ET LES PAYS D'OUTRE-MEUSE. 1667-1778.*
- 5      1er juillet 1667-31 décembre 1668. 1 cahier
- 6      1er mai 1683-30 avril 1684. 1 cahier
- 7      1er mai 1685-30 avril 1686. 1 cahier
- 8      1er mai 1686-30 avril 1687. 1 cahier
- 9      1er mai 1687-30 avril 1688. 1 cahier
- 10     1er mai 1688-30 avril 1689. 1 cahier
- 11     1er mai 1689-30 avril 1690. 1 cahier
- 12     1er octobre 1696-30 septembre 1697. 1 cahier
- 13     1er janvier 1702-31 décembre 1702. 1 cahier
- 14     13 mars-31 décembre 1724. 1 cahier
- 15     Avril 1726- février 1727. 1 cahier
- 16     Avril-décembre 1728. 1 cahier

17	Avril-décembre 1729.	1 cahier
18	Avril-décembre 1730.	1 cahier
19	Avril-décembre 1731.	1 cahier
20	Avril-décembre 1732.	1 cahier
21	Avril-décembre 1733.	1 cahier
22	Avril-décembre 1734.	1 cahier
23	Avril-décembre 1735.	1 cahier
24	Avril-décembre 1736.	1 cahier
25	Avril-décembre 1737.	1 cahier
26	Avril-décembre 1738.	1 cahier
27	Avril-décembre 1739.	1 cahier
28	Avril-décembre 1740.	1 cahier
29	Avril-décembre 1741.	1 cahier
30	1742.	1 cahier
31	1743.	1 cahier
32	1744.	1 cahier

- 33 1745. 1 cahier
- 34 1746. 1 cahier
- 35 Récapitulation du compte des aides dans le Limbourg pour les années 1617 à 1623 par le conseiller-receveur général des aides et subsides dans le Limbourg. [1623]. 1 pièce
- 36 Caution du receveur général des aides et subsides par interim Emmanuel de Xhénemont. 1670. 1 pièce
- 37 Pièces de procédure devant le Conseil de Brabant : Jean-François-Joseph Cloeps, conseiller-receveur général du souverain dans la province de Limbourg contre le sieur de Villers concernant la restitution des sommes perçues par le second. 1713. 1 paquet
- 38 Requête d'Albert-Eugène Legro, conseiller receveur général des aides et subsides de la province, [à la Chambre des comptes] en vue d'être prolongé dans son administration ou de pouvoir présenter un remplaçant. [Vers 1782]. 1 pièce

TROISIÈME PARTIE : ADMINISTRATION DU DOMAINE DU SOUVERAIN

*I. GESTION DU DOMAINE DU SOUVERAIN AU DUCHÉ DE LIMBOURG*

A. COMPTABILITÉ DES RECEVEURS DES DOMAINES DANS LE DUCHÉ DE LIMBOURG

*1. DUCHÉ DE LIMBOURG (À L'EXCEPTION DU BAN DE SPRIMONT)*

39 - 60 Comptes des recettes et dépenses du receveur des domaines dans le duché de Limbourg. 1671-1785.  
1671.

39		1 volume
40	1er octobre 1679-30 septembre 1680.	1 cahier
41	1er octobre 1680-24 juin 1683.	1 chemise
42	1er octobre 1683- 30 septembre 1684.	1 volume
43	1er octobre 1684-30 septembre 1685.	1 volume
44	1er octobre 1685-30 septembre 1686.	1 volume
45	1er octobre 1686-30 septembre 1687.	1 volume
46	1er octobre 1687-30 septembre 1688.	1 volume
47	1er octobre 1688-31 mars 1689.	1 volume
48	1er octobre 1691-30 septembre 1692.	1 chemise
49	1703-1704.	1 chemise
50	1er juillet 1730-30 juin 1731.	1 volume

---

51	1er janvier -31 décembre 1733.	1 volume
52	1er janvier-31 décembre 1734.	1 volume
53	Minute du n° précédent.	1 cahier
54	1er janvier-31 décembre 1735.	1 volume
55	1er janvier-31 décembre 1738.	1 volume
56	1er janvier-31 décembre 1739.	1 volume
57	1er janvier-31 décembre 1771.	1 volume
58	1er janvier-31 décembre 1781.	1 volume
59	1er novembre 1784-31 octobre 1785.	1 volume
60	1er novembre 1785-31 octobre 1786.	1 volume
61	Livre censal ou registre aux débiteurs de cens à acquitter au Domaine dans le duché de Limbourg. [Début XVIIIe siècle].	1 volume
62	Lettre du receveur des domaines, de Fromenteau de Ruyff à un correspondant non identifié, à propos du paiement d'un cens dû au registre censal de Walhorn. 1781.	1 pièce
63	63 - 71 Relevés des cens et rentes dus au Domaine et des parcelles de biens-fonds sur lesquelles ceux-ci sont affectés. [Vers 1780]. Clermont.	1 cahier
64	Grand-Rechain.	1 cahier

---

65	65 - 67 Herve (hauts-bans). Herve, Charneux.	1 cahier
66	Battice, Thimister.	1 cahier
67	Thimister, Chaineux.	1 cahier
68	Soiron.	1 cahier
69	69 - 71 Neuf seigneuries. Esneux-La Rimière.	1 cahier
70	Herve (franchise).	1 cahier
71	Comptabilité des receveurs des domaines dans la seigneurie de Sprimont	1 cahier
 <i>2. COMPTABILITÉ DES RECEVEURS DES DOMAINES DANS LA SEIGNEURIE DE SPRIMONT</i>		
72	72 - 90 Comptes des recettes et dépenses du receveur des domaines dans la seigneurie de Sprimont. 1685-1785. 1er octobre 1685-30 septembre 1686.	1 cahier
73	1er octobre 1686-30 septembre 1687.	1 cahier
74	1er octobre 1687-30 septembre 1688.	1 cahier
75	1er octobre 1688-31 mars 1689.	1 cahier
76	1er octobre 1699-30 septembre 1702.	1 chemise
77	1er janvier 1703-9 septembre 1703.	

---

		1 cahier
78	1er juillet 1730-30 juin 1731.	1 cahier
79	1er juillet 1731-30 juin 1732.	1 cahier
80	1er janvier-31 décembre 1733.	1 cahier
81	1er janvier-31 décembre 1734.	1 cahier
82	1er janvier-31 décembre 1735.	1 cahier
83	1er janvier-31 décembre 1736.	1 cahier
84	1er janvier-31 décembre 1737.	1 cahier
85	1er janvier-31 décembre 1738.	1 cahier
86	1er janvier-31 décembre 1739.	1 cahier
87	1er janvier-31 décembre 1771.	1 cahier
88	1er janvier-31 décembre 1781.	1 cahier
89	1er janvier-31 octobre 1782.	1 cahier
90	1er novembre 1784-31 octobre 1785.	1 cahier
91	Annonce par le conseiller-receveur général des domaines du souverain dans la province de Limbourg de la tenue d'une séance de vacation pour la perception des droits domaniaux et l'adjudication de ceux-ci dans le ban de Sprimont. 1787.	1 pièce



## B. GESTION DES BOIS ET FORÊTS

### 1. GÉNÉRALITÉS

- 92 Placard émanant de François-Sigismond de la Tour et Taxis comte de Valsassine, gouverneur de la province, interdisant la chasse et la pêche dans les forêts du souverain du Limbourg. 1715.  
1 pièce.
- 93 Requêtes adressées à la Chambre supérieure des domaines et régaux dans la province de Limbourg ou au conseiller des domaines et finances du souverain, Hautchamps, par les gardes forestiers de l'Hertogenwald à propos de l'attribution de leur bois de chauffage. 1715-1746.  
3 pièces
- 94 Copies des lettres adressées par le brigadier des forêts du souverain, Théodore Grisard, aux conseiller et commis des Domaines et Finances du souverain, à propos de l'exercice de son office, lettre de ceux-ci. 1743-1747.  
1 chemise
- 95 Lettre du conseiller-pensionnaire externe des États de la province de Limbourg, J.-J.-A. de Limpens, [au wautmaître] des eaux et forêts à propos de la procédure judiciaire suivie dans les poursuites à charge des délinquants, instruction de la Chambre des comptes au conseiller-receveur général des domaines de ne plus rembourser les frais d'emprisonnement ordonné par le wautmaître. 1770-1773.  
2 pièces
- 96 Lettre de Renard Blaise au lieutenant-wautmaître. 1790.  
1 pièce
- 97 Lettre de Fr. Wunsch, receveur des domaines, de Herve à [la Chambre des comptes] à Bruxelles, à propos des conditions de la vente des canons d'herbes dans l'Hertogenwald. 1792.  
1 pièce
- 98 - 99 Mesurages et ventes de coupes de bois dans les forêts domaniales. 1684-1789.  
98 Hertogenwald.1684-1789.  
1 pièce, 1 cahier
- 99 Bois de Preuss, Petit Landwerring, Vorst, Stoel, Groenhout. 1789.  
1 cahier

---

## 2. OFFICE DU WAUTMAÎTRE (VORSTMEESTER) DES EAUX ET FORÊTS

### a. Généralités

- 100** Correspondance reçue par [Gaspar-Antoine-Joseph de Reul, wautmaître des eaux et forêts, à Aix-la-Chapelle (Aachen). 1739-1741. 11 pièces
- 101 - 106 Exercice de la fonction de wautmaître par Henri-Joseph Thimus : correspondance et instructions de la Chambre des comptes ou du Conseil des finances lui adressées, copie des réponses et rapports expédiés par celui-ci. 1743-1773.*
- 101** À propos de l'exercice de son office. 1743-1773. 1 liasse
- 102** À propos du recrutement, de la rémunération et du comportement des gardes forestiers. 1757-1772, [s.d.]. 1 chemise
- 103** À propos de la conservation et l'exploitation des bois et forêts (layages et marquages des bois, entretien des chemins). 1743-1777. 1 chemise
- 104** À propos des limites des forêts domaniales, en particulier de l'Hertogenwald du côté de la fagne de Brackvenn par rapport au bailliage de Montjoie (Monschau). 1769-1772. 1 chemise
- 105** À propos de la revendication par Nicolas-Jean de Hodiamont, seigneur d'Eupen, du droit de chasse dans l'Hertogenwald. 1770-1771. 1 chemise
- 106** Registre contenant la transcription de ses lettres adressées " au gouvernement " (Chambre des comptes, Conseil des finances, Chambre des domaines et tonlieux). 2 juillet 1744-18 décembre 1760. 1 volume
- ### b. Comptabilité des wautmaîtres
- 107** Compte des recettes et dépenses ainsi que des exploits par Alexandre Vander Straeten. 1er janvier 1649-31 décembre 1651. 1 cahier

- 
- 108 - 109 Comptes des recettes et dépenses ainsi que des exploits  
par Emmanuel de Xhénemont. 1679-1688.
- 108 28 mai 1679-27 mai 1682 (Compte premier).  
1 cahier
- 109 28 mai 1685-27 mai 1688 (Compte troisième).  
1 cahier
- 110 - 112 Comptes des recettes et dépenses ainsi que des exploits  
par Théodore-François de Reul. 1712-1733.
- 110 9 mars 1712-9 mars 1724 (comptes premier, deuxième, troisième,  
quatrième).  
1 volume
- 111 9 mars 1724-9 mars 1730 (comptes cinquième et sixième).  
1 volume
- 112 9 mars 1730-9 mars 1733 (compte septième).  
1 volume
- 113 Comptes des recettes et dépenses ainsi que des exploits par  
Gaspar-Antoine-Joseph de Reul. 1er juin 1735-31 mai 1738 (compte  
premier).  
1 volume
- C. ENTRETIEN DE LA PLACE FORTE DE LIMBOURG
1. GÉNÉRALITÉS
- 114 Instructions des surintendant et directeur général, conseillers et  
commis des Domaines et Finances de Sa Majesté à Théodore  
Grisard, munitionnaire de la ville de Limbourg, copies des réponses  
de celui-ci. 1733- 1750.  
1 liasse
- 115 Lettres adressées par le conseiller receveur-général des aides et  
subsides, puis conseiller receveur-général des domaines, Théodore-  
François de Reul, au munitionnaire de la ville de Limbourg,  
Théodore Grisard, copies des réponses de celui-ci. 1734-1747,  
[s.d.].  
1 chemise
- 116 Copies des lettres adressées par le munitionnaire de la ville de  
Limbourg, Théodore Grisard au conseiller et contrôleur général de  
l'artillerie et magasins royaux de Sa Majesté dans les Pays-Bas, de

- 
- Busleyden, lettres de celui-ci. 1732-1750. 1 chemise
- 117 Copies des lettres adressées par le munitionnaire de la ville de Limbourg, Théodore Grisard au gouverneur de la province, le marquis de Bournonville, lettres de celui-ci. 1739-1747, [s.d.]. 1 chemise
- 118 Lettres de J. Kelner, " wachtmaistre " au fort de Navagne, de Navagne, au munitionnaire, Théodore Grisard, à Limbourg. 1746. 2 pièces
- 119 Lettres de divers correspondants adressées au munitionnaire Théodore Grisard, copies de lettres adressées à des destinataires non identifiés. 1734-1748, [s.d.]. 1 chemise
- 120 Tableau des effectifs de la compagnie des invalides stationnées à Limbourg, état de frais dus à son chirurgien. 1744. 3 pièces
- 121 Règlement pour le logement des troupes du roi France. 1745. 1 pièce
- 122 Projets de testament et succession de Théodore Grisard. 1750. 1 chemise
- 123 Lettre de Mallet, de Bruxelles, à son père, munitionnaire à Limbourg. 1789. 1 pièce
2. *ÉQUIPEMENT DE LA PLACE FORTE*
- 124 Inventaires des canons, munitions de guerre et fournitures entreposés dans les magasins de la ville de Limbourg ou utilisés par la compagnie de la garnison et le détachement provenant du fort de Navagne. 1725- 1748, [s. d.]. 1 liasse
- 125 Inventaire des fournitures et de la literie utilisée dans les casernes ou entreposée dans le magasin de la ville. 1734-1750, [s. d.]. 1 chemise

3. GESTION DU MUNITIONNAIRE THÉODORE GRISARD

- 126 - 127 État des livraisons faites par le munitionnaire à la garnison de la ville. 1732-1748.
- 126 Literie et fournitures (chandelles, houille, paille). 1732-1748. 1 chemise
- 127 Fusils, poudre et munitions. 1732-1747. 1 chemise
- 128 Estimations par des experts des travaux à effectuer aux casernes et conventions avec des entrepreneurs. 1734-1749, [s.d.]. 1 chemise
- 129 États des dépenses effectuées par le munitionnaire de la ville de Limbourg, Théodore Grisard, sur ordre du conseiller receveur-général des aides et subsides, puis conseiller receveur-général des domaines Théodore-François de Reul, ou sur ordre du Conseil des finances, pour livraisons de fournitures, entretien des armes et réparations faites aux casernes de la ville. 1730-1748. 1 liasse

II. GESTION DU DOMAINE PAR LE RECEVEUR DES DOMAINES POUR LES PAYS D'OUTRE-MEUSE (DALHEM, FAUQUEMONT-VALKENBURG, ROLDUC-'S-HERTOGENRADE)

- 130 - 142 COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSES DU RECEVEUR. 1724-1788.
- 130 1724. 1 volume
- 131 1er juillet 1730-30 juin 1731. 1 volume
- 132 1er juillet 1731-31 décembre 1732. 1 volume
- 133 1er janvier-31 décembre 1733. 1 volume
- 134 1er janvier-31 décembre 1734. 1 volume
- 135 1er janvier-31 décembre 1735. 1 volume

---

136	1er janvier-31 décembre 1736.	1 volume
137	1er janvier-31 décembre 1737.	1 volume
138	1er janvier-31 décembre 1738.	1 volume
139	1er janvier-31 décembre 1739.	1 volume
140	1er janvier-31 décembre 1771.	1 volume
141	1er janvier-31 décembre 1781.	1 volume
142	1er novembre 1785-31 octobre décembre 1786.	1 volume
143	Compte purgatif pour les années 1724 à 1740 pour les trois pays d'Outre-Meuse. 1740.	1 volume
144	Fragments d'un compte relatif aux revenus domaniaux dans le pays de Rolduc ('s-Hertogenrade). [Vers 1560].	2 pièces
	<i>III. GESTION DU DOMAINE AU PAYS DE DALHEM</i>	
145	Comptes des recettes et dépenses du receveur des domaines dans le comté de Dalhem. 1er octobre 1541-30 septembre 1542.	1 cahier
146	Copie partielle (uniquement le chapitre relatif au pays de Dalhem) du n°103. 1er janvier-31 décembre 1733.	1 chemise
147	147 - 158 RELEVÉS DES CENS ET RENTES DUS AU DOMAINE ET DES PARCELLES DE BIENS-FONDS SUR LESQUELLES CEUX-CI SONT AFFECTÉS. [VERS 1780]. Aubel.	1 chemise
148	Cheratte.	1 chemise

---

149	Fouron-le-Comte ('s-Gravenvoeren).	1 chemise
150	Fouron Saint-Martin (Sint-Martens-Voeren).	1 chemise
151	Housse.	1 chemise
152	Mheer.	1 chemise
153	Mortier.	1 chemise
154	Mouland (Moelingen).	1 chemise
155	Neufchâteau.	1 chemise
156	Noorbeek.	1 chemise
157	Richelle.	1 chemise
158	Warsage.	1 chemise
 <i>IV. GESTION DU DOMAINE DANS LA PROVINCE DE LIMBOURG</i>		
159	Assignation du paiement du gage du sergent major de la ville de Louvain (Leuven) sur la recette du receveur des houillères dans la province de Limbourg, Lambert de Xhenemont. 1695.	1 pièce
160	Extraits du compte des recettes et dépenses du receveur général des domaines dans la province de Limbourg pour l'année 1781. [Vers 1782].	1 liasse
161	Journal des recettes du domaine au duché de Limbourg, aux pays de Dalhem et de Rolduc ('s-Hertogenrade) : vente de coupes de bois, perception de cens en argent et en nature, de rentes ecclésiastiques. septembre-octobre 1790.	1 volume

---

162	162 - 167 " JOURNAUX JÉSUITIQUES DE LA PROVINCE ", JOURNAUX DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION DES BIENS AYANT APPARTENU À L'ORDRE SUPPRIMÉ DES JÉSUITES. 1788-1794. Novembre 1788-décembre 1789.	1 chemise
163	Janvier, septembre-octobre 1790.	3 pièces
164	Novembre 1790-octobre 1791.	1 cahier
165	Novembre 1791-octobre 1792.	1 cahier
166	Novembre 1792-juillet 1793.	1 cahier
167	Novembre 1793-mars, mai-juin 1794.	1 chemise
168	Comptes des dépenses faites aux " Fondations pieuses ". Janvier-mai, août, novembre 1785-février, mai, août 1786, février, août 1787, février, août 1788, février 1789.	1 chemise

*V. OFFICIERS COMPTABLES EN MATIÈRE DE CONFISCATIONS ET DE " COTISATIONS " PENDANT LA GUERRE DE HOLLANDE*

*A. CONFISCATION DES BIENS DES REBELLES AU ROI PHILIPPE II LORS DES TROUBLES ARRIVÉS À MAASTRICHT ET DANS LES PAYS D'OUTRE-MEUSE AINSI QUE DANS LA SEIGNEURIE DE WITTEM*

*169 - 170 COMPTES DE PIERRE RUYSSCHEN, RECEVEUR DE FAUQUEMONT (VALKENBURG) ET DE DALHEM, DE LA RECETTE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DÉVOLUS AU SOUVERAIN À TITRE DE CONFISCATION " À CAUSE DES TROUBLES PASSEZ À SA MAJESTÉ EN SA VILLE DE MAESTRICHT ET ES PAYS D'OULTREMEUSE ENSEMBLE EN LA SEIGNEURIE DE WITTHEM ", ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES. 1574-1576.*

169	1er octobre 1574-24 juin 1576.	1 cahier
170	Copie du n° précédent.	1 cahier



- 
- 171 Instruction des Chef trésorier et commis des finances du souverain à Guillaume de Candriesch et à Paffenrode, commissaires des annotations des biens saisis au pays d'Outre-Meuse. 1581.  
1 pièce
- B. PERCEPTION DE " COTISATIONS " PENDANT LA GUERRE DE HOLLANDE
- 172 Compte premier d'Emmanuel de Xhenemont, " receveur des quotisations des trois pays d'Outre-Meuse " des recettes et dépenses de la perception de la " quotisation " pour les rations de fourrage, droits de sauvegarde, " enregistrement " et " hospitalle " du pays de Fauquemont (Valkenburg). 1er octobre 1673-30 septembre 1674.  
1 cahier
- C. CONFISCATION DES BIENS DANS LA PROVINCE DE LIMBOURG APPARTENANT À DES SUJETS DU ROI DE FRANCE
- 173 - 174 COMPTES DE JEAN-BAPTISTE DE LINDICQ DE LA RECETTE ET DÉPENSE DES BIENS CONFISQUÉS ET SAISIS DANS LA PROVINCE DE LIMBOURG APPARTENANT " AUX SUJETS DE LA FRANCE ". 1693-1697.*
- 173 7 mai 1693-6 mai 1695 (compte cinquième).  
1 volume
- 174 7 mai 1695-6 mai 1697 (compte sixième).  
1 volume
- VI. GESTION DES DROITS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DANS LA PROVINCE
- A. RELATIONS ENTRE LE RECEVEUR-GÉNÉRAL DES AIDES ET SUBSIDES, ET DES DOMAINES DANS LA PROVINCE, MASSIN DE L'ABBEYE, ET LA CHAMBRE DES COMPTES
- 175 Instructions de la Chambre des comptes en Brabant. 1655-1665.  
3 pièces
- 176 Minutes de lettres adressées par Massin de l'Abbeye à la Chambre des comptes en Brabant. 1655-1665, [s.d.].  
1 chemise
- 177 Commission du Conseil des finances en faveur de Massin de l'Abbeye, receveur général des domaines, aides et subsides au pays de Limbourg, pour la perception des droits d'entrée et de

---

sortie. 1655.

1 pièce

- 178** Commission en faveur de Lambert Francq d'inspection de l'acquiescement des droits d'entrée et de sortie sur les marchandises transitant vers Aix-la-Chapelle (Aachen) par le ban de Montzen. 1655.  
1 pièce
- 179** Gage du contrôleur des droits d'entrée et de sortie. 1658.  
1 pièce
- 180** Requête du résident du prince-évêque de Liège au Conseil des finances à propos du non-respect au duché de Limbourg du droit de libre entrée dans les Pays-Bas dont jouissent les draps et serges fabriqués au pays de Liège. 1665.  
2 pièces

**B. COMPTABILITÉ DE LA RECETTE DES DROITS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DU DÉPARTEMENT DE HERVE**

*181 - 184 COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSE DE LA PERCEPTION DES DROITS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DU DÉPARTEMENT DE HERVE. 1782-1794.*

- 181** 1er novembre 1782-31 octobre 1783.  
1 cahier
- 182** 1er novembre 1783-31 octobre 1784.  
1 cahier
- 183** 1er novembre 1784- 31 octobre 1785.  
1 cahier
- 184** 1er novembre 1785-31 octobre 1786.  
1 cahier
- 185** Copie partielle du n° précédent. Novembre 1785-octobre 1786.  
1 cahier

---

QUATRIÈME PARTIE : COMPTES DES OFFICIERS DE JUSTICE AU  
DUCHÉ DE LIMBOURG ET COMTÉ DE DALHEM

*I. DUCHÉ DE LIMBOURG*

- 186 - 187 COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSES DU DROSSART  
ET LIEUTENANT DES FIEFS GUILLAUME DE GULPEN. 1611-1618.  
1er juin 1611-1er juin 1614. 1 cahier
- 187 1er juin 1614-31 décembre 1618. 1 cahier
- 188 Comptes des recettes et dépenses de la drossarderie et de la  
lieutenance des fiefs du duché de Limbourg, par le haut-drossard  
du duché, Philippe, Joseph, comte de Woestenraedt. 1782-1783.  
1chemise
- 189 - 198 JOURNAUX DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA  
DROSSARDERIE ET DE LIEUTENANCE DES FIEFS DU DUCHÉ DE  
LIMBOURG, PAR LE HAUT-DROSSARD DU DUCHÉ, PHILIPPE, JOSEPH,  
COMTE DE WOESTENRAEDT. 1783-1794.
- 189 1er novembre 1783-31 octobre 1784.
- 190 1er novembre 1784-31 octobre 1785.
- 191 1er novembre 1785-31 octobre 1786.
- 192 1er novembre 1786-31 octobre 1787.
- 193 1er novembre 1787-31 octobre 1788.
- 194 1er novembre 1788-31 octobre 1789.
- 195 1er novembre 1789-31 octobre 1790.
- 196 1er novembre 1790-31 octobre 1791.
- 197 1er novembre 1791-31 octobre 1792.
- 198 1er novembre 1792-31 octobre 1793.
- 199 Récapitulation des sommes dues au haut-drossard pour les années  
1761-1763 au titre des " avoines des chevaux ". 1767. 1 pièce

*II. COMTÉ DE DALHEM*

200

Proposition de rachat par l'abbaye du Val-Dieu d'une redevance due au haut-drossard du comté. [Vers 1780].

1 pièce